

À Paris  
19 Juin 2018

## Télétravail **Un Guide édité par la CFDT Cadres en appui à la négociation**

La CFDT Cadres met à disposition sur son site internet une nouvelle version de son guide pour négocier le télétravail. Il a été réalisé avec le cabinet Obergo.

Malgré un développement croissant, la CFDT Cadres constate que les freins au télétravail sont encore nombreux en France où la forte culture du présentisme rend suspicieuse toute tentative de travailler loin des yeux de son responsable.

Or, pour la CFDT Cadres, le télétravail est une réelle opportunité à saisir : c'est pourquoi elle accompagne depuis des années les salariés, les sections syndicales, les entreprises et administrations sur toutes les questions liées au télétravail.

Son engagement au côté du cabinet Obergo traduit sa volonté d'exercer un véritable travail de pédagogie en direction de ses interlocuteurs : pour la CFDT Cadres, si le télétravail est une réelle opportunité pour chacun, une occasion pour les équipes d'améliorer leur organisation, il est indispensable que des règles soient bien négociées en amont.

Cette nouvelle édition du guide de négociation du télétravail se veut un outil pédagogique et pratique afin de saisir pleinement tous les enjeux du télétravail. Il permettra de mesurer les nombreuses opportunités du télétravail mais aussi d'évaluer les dangers potentiels liés à sa mise en place.

### SERVICE DE PRESSE

Tél : 06 82 35 19 15  
presse@cadres.cfdt.fr

Gwendal Ropars

Il présente les nouvelles mesures législatives issues de l'ordonnance dite « Macron » du 22 septembre 2017 et de la loi du 29 mars 2018 dont la CFDT Cadres avait déjà livré une analyse lors de leur entrée en vigueur. (Disponible ici : <https://www.cadrescfdt.fr/sites/default/files/inline-files-two/Ordonnance%20T%C3%A9l%C3%A9travail%20-%20Analyse%20J.Chemin.pdf%20-%20V2.pdf>)

À télécharger sur [cadres.cfdt.fr](http://cadres.cfdt.fr)

